

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DOSSIER DE PRESSE



26 | 08 | 2024

RENTRÉE SCOLAIRE
2024/2025

“

***Je souhaite une école
qui rassemble
et qui ne trie pas
ses élèves.***

SÉBASTIEN VINCINI

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



**Agir
avec vous !**



**Je ne cèderai pas au défaitisme.
Je préfère la force tranquille
à l'agitation stérile.**

SÉBASTIEN VINCINI

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

La parenthèse enchantée des Jeux Olympiques a redonné de la fierté aux Françaises et aux Français, a montré la belle image d'un pays uni à l'étranger, à l'unisson derrière les performances de nos athlètes.

Aujourd'hui, la rentrée s'annonce avec ses difficultés et ses réalités, dans un contexte politique et institutionnel qui reste inédit. Les difficultés sociales et économiques sont toujours là. Nous, responsables politiques et élus locaux, avons le devoir de nous y atteler.

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de réparer l'école, de sauver l'hôpital public et permettre l'accès aux soins pour toutes et tous, de redonner du pouvoir d'achat, d'améliorer la tranquillité et la sécurité de proximité ainsi que d'accélérer la nécessaire bifurcation écologique.

Dans ce contexte, en dépit des divergences politiques, nous pouvons trouver les moyens de gouverner. En recherchant des majorités d'opinions pour déboucher sur des majorités de projets. La clé sera la mobilisation des corps intermédiaires, des élus locaux, des acteurs économiques et associatifs, des services déconcentrés de l'État et de tous les fonctionnaires qui sont les sentinelles de la République.

Je ne cèderai pas au défaitisme. Je préfère la force tranquille à l'agitation stérile.

Cette rentrée scolaire 2024-2025 illustre l'engagement constant du Conseil départemental de la Haute-Garonne dans la réalité de son territoire. Nous inaugurerons nos 101^e et 102^e collèges publics, dans le quartier de Paléficat à Toulouse et à Castelnau-d'Estrétefonds. Ces nouveaux établissements, essentiels pour accueillir les nouveaux collégiens dans un département qui enregistre chaque année 17 000 nouveaux arrivants, sont de parfaits exemples de ce que nous devons faire pour nous adapter au changement climatique.

Je souhaite une école qui rassemble et qui ne trie pas ses élèves, et je regrette l'introduction en cette rentrée, des groupes de niveaux, dits de « besoins ». Elle ne favorisera ni la rencontre avec l'autre, ni la réussite scolaire, et stigmatise les élèves dès le plus jeune âge.

En Haute-Garonne, nous continuerons à défendre et à mettre en œuvre le programme de mixité sociale, qui fait de ce département une exception en France ; et je remercie la communauté éducative et l'Éducation Nationale de poursuivre avec nous ce beau projet pour la réussite de tous nos jeunes.

Nous continuerons à innover pour favoriser la réussite scolaire des 68 500 collégiens haut-garonnais, dans un climat apaisé. Notre plan de lutte contre le harcèlement scolaire y participera.

Grande nouveauté : nous équipons nos 102 collèges publics de distributeurs de protections hygiéniques gratuites pour les filles, afin de briser le tabou des « règles » et de lutter contre la précarité menstruelle.

Et parce que les inégalités persistent, 20 000 collégiens bénéficieront de l'aide à la restauration scolaire. Accéder à une alimentation saine doit être un droit pour tous. Nous travaillons ainsi à servir des repas 100 % faits maison, si possible locaux et bio, dans toutes nos cantines, à horizon 2028.

Ensemble, élus, enseignants, agents du Conseil départemental et de l'Éducation Nationale, acteurs de l'éducation populaire et parents d'élèves, sommes mobilisés pour une instruction et un apprentissage sereins, dans des collèges sécurisés.

Je suis un président au travail, pleinement mobilisé sur les dossiers sensibles haut-garonnais et les réponses à apporter aux préoccupations des Françaises et des Français.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



SOMMAIRE



Deux nouveaux collèges en 2024 **6 - 7**

Mieux vivre ensemble dans un climat apaisé **8 - 9**

**Favoriser la réussite scolaire de toutes et tous
et l'égalité des chances** **10-11**

Le soutien au pouvoir d'achat des familles **12-13**

Les chiffres de l'Éducation **14**



Le nouveau collège de Castelnau-d'Estrétefonds

Deux nouveaux collèges en 2024

Alors que la Haute-Garonne accueille 17 000 nouveaux habitants par an, le Département maintient des investissements conséquents pour la construction et la rénovation des collèges, avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone des bâtiments publics à l'horizon 2035.

Inauguration en septembre 2024

- ▶ Collège Paléficat à Toulouse : jeudi 12 septembre
- ▶ Collège de Castelnau d'Estrétefonds : jeudi 26 septembre

À la rentrée scolaire 2024, deux nouveaux collèges ouvrent : Paléficat à Toulouse et Castelnau d'Estrétefonds. Ces nouveaux établissements, d'une capacité de 720 élèves chacun, sont particulièrement innovants en matière d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone et illustrent la volonté d'exemplarité du Conseil départemental sur cet enjeu.

Le collège Paléficat est le premier établissement conçu en structure bois, avec une isolation en bottes de paille et des murs en terre crue, ce qui permet d'atteindre un haut niveau de performance énergétique.

Les cours de récréation sont aménagés de façon à favoriser l'égalité filles-garçons et lutter contre les effets d'îlots de chaleur. Ce sont également les premiers collèges neufs à proposer des blocs de sanitaires « non genrés », sans urinoirs.

LES PROCHAINES RÉALISATIONS EN 2025

- **Livraison des travaux d'extension et de restructuration du collège Ponts-Jumeaux à Toulouse** en février 2025, pour atteindre une capacité de 480 élèves. Cette opération comprend également la rénovation énergétique du bâtiment existant (mise en place de puits géothermiques dans la cour, couverture complète de l'extension en panneaux photovoltaïques...) et réalisation d'un auditorium pour la classe orchestre.
- **Démarrage de la dernière phase des travaux du collège Pierre de Fermat à Toulouse** en 2025. Le Département de la Haute-Garonne mène depuis 2019 un grand chantier de restauration des parties historiques du bâtiment, qui se déroule en plusieurs phases : rénovation des 2 portails, des 2 cours intérieures de l'Hôtel de Bernuy ainsi que la façade le long de la rue Gambetta.

La dernière tranche, qui démarrera en 2025, concernera essentiellement la rénovation de la salle Ozenne (espace de réception situé dans l'ancien corps de logis de l'Hôtel de Bernuy), la façade de la rue Gambetta et le jardin à l'angle des rues Lakanal et Gambetta qui deviendra un jardin pédagogique.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET LE CONFORT DES COLLÈGES EXISTANTS

Durant l'année 2023-2024, le Département a mené de nombreuses opérations dans les collèges afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments ainsi que le confort d'été des élèves et des personnels :

- > 41 collèges dotés de brasseurs d'air ;
- > 23 collèges passés en éclairage LED ;
- > 7 collèges ont bénéficié de travaux sur les systèmes de chaufferie.

Ces opérations vont se poursuivre sur l'année 2024-2025.

Depuis 2022, le Département réalise des travaux de réaménagement et de végétalisation des cours de récréation afin de mieux lutter contre les îlots de chaleur, d'améliorer le partage des espaces entre les filles et les garçons et d'éviter les mises à l'écart et les situations de harcèlement : collèges d'Auterive, Cazères, Colomiers (Voltaire), Ramonville Saint-Agne, Saint-Pierre de Lages, Tournefeuille (Labitrie), Verfeil et Clémence Isaure à Toulouse.

> Été 2024 : livraison des travaux de réaménagement et de végétalisation de la cour de récréation du collège de Pins-Justaret (avec la plantation des arbres programmée aux vacances d'automne).



Le nouveau collège de Paléficat



Mieux vivre ensemble dans un climat apaisé

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil départemental met en œuvre des actions innovantes dans les collèges, pour favoriser le vivre-ensemble et l'apprentissage de la citoyenneté, et apaiser le climat scolaire.

PLAN DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Depuis la rentrée scolaire 2023, le Conseil départemental met en œuvre un plan de lutte contre le fléau du harcèlement dans les collèges qui touche 1 élève sur 5 :

- **Mise à disposition d'un catalogue de 35 actions de prévention et de sensibilisation au harcèlement scolaire** portées par des associations de Haute-Garonne à destination des enseignants. Près de 400 classes ont bénéficié d'une action (sur près de 50 collèges participants).

En 2024-2025, le Conseil départemental renforce ce catalogue, qui comportera 45 actions proposées par 24 associations.

- **Distribution d'un guide pédagogique sur le harcèlement scolaire à 68 000 exemplaires** (dans les collèges et MDS).

- **Déploiement de jeunes volontaires en service civique, formés aux questions du harcèlement, dans les collèges**, en partenariat avec l'association Unis-Cité et l'Éducation nationale.

20 collèges ont accueilli des jeunes en service civique en 2023-2024 et 24 participeront à ce dispositif en 2024-2025 (8 trinômes par collège).

POURSUITE DU PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN ET DES ATELIERS DU MIDI

Unique en France, le Parcours laïque et citoyen est devenu depuis 2016 un support pédagogique de premier plan pour sensibiliser les élèves (de CM1 à la 3^e) aux valeurs de la République, au principe de laïcité et au vivre-ensemble.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 1648 classes, soit 46 144 élèves, ont bénéficié d'une action dans ce cadre.

En 2024-2025, ce Parcours proposera 216 actions portées par 141 acteurs (associations, partenaires et Directions du Conseil départemental).

94 % des enseignants se disent satisfaits, voire très satisfaits, par la qualité des prestations et des différents intervenants proposés dans le cadre du PLC.

Environ 324 000 élèves ont bénéficié de ce dispositif depuis son lancement.

Le Département poursuit également le financement des Ateliers du midi qui permettent de proposer des animations ludoéducatives sur la pause méridienne destinées à favoriser un climat scolaire serein et à lutter contre les incivilités. En 2023-2024, 287 interventions ont ainsi été proposées dans 54 collèges.

L'INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

• **7 nouvelles Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**, destinées à l'accueil en milieu ordinaire d'enfants en situation de handicap, ouvriront à la rentrée scolaire 2024. Au total, 94 classes ULIS sont accueillies dans 88 collèges publics du Département.

• Mise en place d'un dispositif pour accueillir des élèves atteints de troubles autistiques au collège Claude Nougaro à Toulouse

Le Dispositif d'Auto Régulation (DAR), destiné à accueillir en classes ordinaires des élèves présentant des légers troubles de l'autisme, sera mis en place pour la première fois en Haute-Garonne au collège Claude Nougaro. Cette scolarisation s'appuie au quotidien sur une collaboration entre les enseignants et une équipe médico-sociale implantée dans l'établissement scolaire (ARS).

L'objectif : aider ces élèves à devenir plus autonomes et à gagner en confiance dans les apprentissages, grâce à des interventions éducatives et cognitivo-comportementales, basées sur la gestion des émotions et de leurs comportements.

Le collège Claude Nougaro pourra accueillir 10 élèves dans ce cadre (orientés par la MDPH). C'est le CERESA (CEntre Régional d'Éducation et de Services pour l'Autisme) qui interviendra dans l'établissement.

Le Conseil départemental a réalisé les travaux nécessaires à la mise en place de ce dispositif en aménageant une salle de 23 m².

LANCEMENT DES ATELIERS INCLUSIFS POUR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap au sein des activités périscolaires, le Conseil départemental innove en accompagnant et en finançant la mise en œuvre d'ateliers inclusifs destinés aux enfants et aux adolescents (6-19 ans). L'objectif : offrir à des jeunes en situation de handicap l'opportunité d'exercer une activité culturelle et/ou sportive dans une association ouverte à tous.

Le Département va ainsi soutenir deux types d'ateliers :

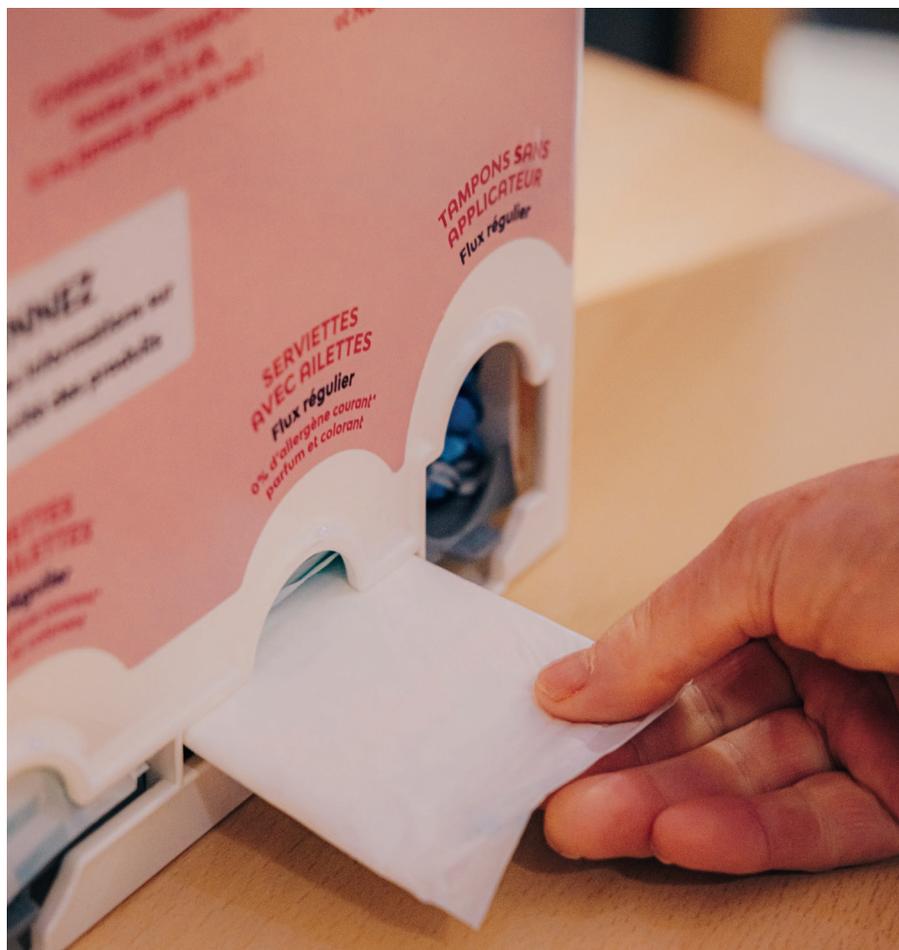
- ateliers ponctuels : un ou plusieurs jours, un stage (par exemple sur un temps de vacances scolaires, un week-end, etc.) ;
- ateliers récurrents : par exemple une fois par semaine durant l'année scolaire.

21 ateliers inclusifs (15 activités culturelles et artistiques et 6 activités sportives) sont soutenus par le Département pour l'année 2024 / 2025.

FOCUS

Des protections hygiéniques gratuites

Le Conseil départemental équipe l'ensemble des 102 collèges publics haut-garonnais de **distributeurs de protections hygiéniques gratuites** pour lutter contre la précarité menstruelle. Chaque établissement recevra un distributeur et son lot de serviettes hygiéniques. Afin de faciliter le réapprovisionnement, le Département a mis en place un groupement de commandes pour que les collèges adhérents puissent bénéficier de tarifs préférentiels à l'achat. Cette nouvelle action s'accompagnera de la distribution, début septembre, d'un guide pédagogique, « Les règles sans tabou », auprès des élèves de 6^e et de 5^e. Ce livret, réalisé par le Conseil départemental, a pour objectif d'améliorer la connaissance des adolescents, filles comme garçons, sur les menstruations afin de favoriser le bien-être de chacun et le respect mutuel.





Favoriser la réussite scolaire de toutes et tous et l'égalité des chances

En Haute-Garonne, le Conseil départemental mène une politique volontariste pour favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves, à travers son programme « mixité sociale dans les collèges » et en facilitant l'accès à la culture et à la pratique sportive.

LA MIXITÉ SOCIALE : UN OBJECTIF CONSTANT

Depuis 2017, le Département de la Haute-Garonne s'est imposé comme une collectivité pionnière en France avec son programme en faveur de la mixité sociale dans les collèges :

- > 1773 élèves concernés par les mesures de « resectorisation », suite à la fermeture progressive des collèges Raymond Badiou et Bellefontaine.
- > 2 nouveaux collèges construits dans les quartiers de Saint-Simon et Guilhermy à Toulouse.
- > 8 collèges d'accueil favorisés de l'agglomération toulousaine et 13 navettes gratuites de transports scolaires dédiées.
- > Un budget de 56 M€ alloué au dispositif.

> Une convention unique en France signée avec l'Éducation nationale (navettes gratuites pour le transport scolaire, actions de médiation dans les navettes et sur les pauses méridiennes, limitation des effectifs à 25 élèves par classes pour les 6^e, mise en place des référents mixité dans les collèges...).

Le Département de la Haute-Garonne, compétent en matière de carte scolaire, fait de la sectorisation un outil pour favoriser l'équilibre social des effectifs des établissements, au fil des nouvelles implantations et de l'évolution démographique.

Enfin, le Département poursuit le dispositif d'incitation financière mis en place en 2019, à destination des collèges publics et privés engagés pour favoriser la mixité sociale au sein de leur établissement. Cette mesure inédite en France consiste à moduler une part de la dotation de fonctionnement

attribuée par le Conseil départemental pour financer des projets éducatifs, en fonction du taux de mixité sociale de l'établissement. La part structurelle qui permet le fonctionnement et l'entretien des bâtiments n'est pas concernée. En application de ce dispositif, la part éducative varie entre 22 € et 70 € par élève, pour une moyenne de 54 €.

En 2024, 57 collèges ont bénéficié d'un bonus. L'objectif étant, qu'à terme, l'équilibre social, dans l'ensemble des 123 collèges publics et privés du département corresponde au secteur.

16 PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU COLLÈGE

Pour la rentrée 2024/2025, le Département va renforcer son programme d'éducation artistique et culturelle dans les collèges, en partenariat avec l'Éducation nationale. **16 dispositifs pouvant accueillir jusqu'à 20 000 collégiens sont proposés cette année scolaire, contre 14 en 2023/2024.**

Les nouveaux parcours en 2024/2025 :

- « **Temps de lire, temps de dire avec une webradio** ». Le Conseil départemental a participé au financement des équipements radio dans 27 collèges.

- « **Sur les traces des archéologues commingeois** » en lien avec l'antenne des Archives départementales de Saint-Gaudens et le Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges.

- « **Toulouse et ses monuments : représenter sa ville** », proposé avec les Archives départementales et pour la première fois en partenariat avec le Musée du Vieux Toulouse.

- « **Histoire(s) de femmes en mouvement** » autour de l'œuvre éphémère de l'artiste Marilina Prigent sur la façade des Archives départementales de Toulouse.

- « **La galerie 3.1** », pour une découverte des arts visuels à La galerie 3.1, en centre-ville de Toulouse.

Le dispositif Collège au cinéma*, qui reçoit une forte demande depuis sa création en 2019, sera élargi aux élèves de la 6^e à la 3^e (auparavant uniquement 6^e et 5^e). 7 650 élèves en ont bénéficié en 2023/2024 dans 62 collèges du département. À la rentrée scolaire 2024, 9 200 collégiens, de la 6^e à la 3^e (dans 64 établissements) pourront y participer.

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES COLLÈGES

Le Conseil départemental agit pour garantir un accès équitable à la pratique sportive à l'ensemble des jeunes du Département, en particulier dans les collèges. Plusieurs événements sont organisés tout au long de l'année avec les acteurs sportifs du territoire, afin de favoriser la découverte du milieu du sport de haut-niveau et encourager la pratique sportive au quotidien.

Dans le cadre de cette année olympique et paralympique, une vingtaine de sportifs et parasportifs sont intervenus dans plusieurs collèges lors de la Semaine olympique et paralympique sur la thématique de l'inclusion. Les collégiens haut-garonnais ont également participé à des journées de découverte des sports olympiques et paralympiques (en collaboration avec le CDOS 31, UNSS et Comité Handisport) et ont assisté à des entraînements commentés dans les clubs professionnels (TFC, Stade Toulousain, TO XIII, Toulouse Métropole Basket, Spacer's Toulouse volley) ou encore à des matchs lors des compétitions officielles dans le département.

Les actualités sportives sont par ailleurs publiées de manière hebdomadaire sur la plateforme ecollège31 qui met en valeur les résultats majeurs et la pratique du sport dans le département.

Les jeunes pratiquant un sport à haut niveau sont aussi encouragés par le Département, qui attribue une bourse aux Jeunes espoirs sportifs depuis 1989. 30 jeunes haut-garonnais en bénéficient en 2024.

EN CHIFFRES

12 673 collégiens ont participé à une action artistique et culturelle en 2023/2024

+ 6 200 élèves participants prévus sur l'année 2024/2025

Les 16 dispositifs d'éducation artistique et culturelle du Département dans les collèges en 2024-2025 :

- **Musique** : Orchestre de chambre au collège ; Découvertes culturelles ; Peace & Love ; Écoute Écoute.
- **Patrimoine – Arts visuels** : Toulouse et ses monuments : représenter sa ville ; Rephotographions la Haute-Garonne ; Histoire(s) de femmes en mouvement ; Sur les traces des archéologues commingeois.
- **Univers du livre, de la lecture et des écritures** : Temps de lire, temps de dire avec une web radio ; Prix collégiens 31 de la bande dessinée ; Éloquence : parler de soi et du monde.
- **Éducation aux médias et à l'information** : Fabrique ton média
- **Théâtre, univers du livre** : Paroles en Je(u)
- **Arts visuels – Arts plastiques** : La Galerie 3.1
- **Danse** : Danse au collège
- **Cinéma, audiovisuel** : Collège au cinéma

* En partenariat avec les services de l'Éducation nationale, le CNC (Centre National du Cinéma), la DRAC Occitanie, Cinéfol 31 en lien avec l'association La Trame, la Cinémathèque de Toulouse, l'Archipel des lucioles et les salles de cinéma du territoire.



Le soutien au pouvoir d'achat des familles

La solidarité est l'ADN du Conseil départemental qui poursuit son engagement pour soutenir les familles face à l'inflation.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil départemental prend en charge le transport scolaire pour les élèves de la maternelle à la terminale, résidant dans les 114 communes couvertes par Tisséo collectivités (dans le respect de la carte scolaire et d'un établissement situé dans un rayon de plus d'un kilomètre en ligne droite du domicile). **Cela concerne 42 500 élèves environ.**

Le transport scolaire dans les autres communes haut-garonnaises est pris en charge par la Région Occitanie, en vertu de la Loi NOTRe.

Pour les élèves résidant sur des territoires non desservis par les réseaux réguliers de transport public (Tisséo, cars liO-Arc-en-Ciel, réseau TER – SNCF), le Conseil départemental met en œuvre des liaisons spécifiques gratuites en autocars. En septembre 2024, 375 services seront ainsi proposés aux élèves concernés.

Le Département déploie également 13 navettes pour les élèves issus des quartiers Reynerie/Bellefontaine vers leur collège d'affectation (dans le cadre du programme mixité sociale dans les collèges).

Cette politique volontariste représente **un budget de 19,75 M€ pour le Département et une économie, pour les familles, estimée en moyenne à 470 € par élève, par an.**

Le Conseil départemental prend également en charge le transport des élèves et des étudiants en situation de handicap domiciliés sur l'ensemble du département. À la rentrée 2024, plus de 1 800 élèves et étudiants seront concernés. Cela représente un budget estimé à 17 M€.

L'AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

En Haute-Garonne, 62 000 collégiens sont demi-pensionnaires (public et privé) en 2023-2024, soit 90,5 %.

Le Département alloue une aide à la restauration scolaire pour soutenir les familles haut-garonnaises les plus modestes, en compensant, intégralement ou à 50 %, les frais de restauration de leur(s) enfant(s) en collège.

Afin de faire face aux conséquences de l'inflation sur le budget des ménages, le Département a rehaussé les barèmes de cette aide en 2022.

En 2023-2024, 21 314 élèves en ont bénéficié (12 247 collégiens à 50 % et 9 067 à 100 %).

Cette aide représente un budget de 6,1 M€ (public et privé) en 2024.

En 2024/2025, le Conseil départemental n'augmente pas le prix du repas de la restauration scolaire dans les collèges, malgré la hausse des coûts des matières premières.

Plus de 6,6 millions de repas sont servis par an.

Le coût moyen d'un repas par élève est d'environ 8 €.

Le prix du repas pour les familles est de 3,50 €.

FOCUS

Plan 100 % fait-maison, local et bio dans les cantines

Le Département s'est fixé comme objectif ambitieux d'atteindre le 100 % fait-maison dans les cantines des collèges et de tendre vers le 100 % local et bio.

En Haute-Garonne, 92 collèges publics (sur 102) disposent d'une cuisine autonome.

Depuis janvier 2024, 24 collèges sont engagés dans la démarche.

Le Département accompagnera par la suite 20 à 25 collèges par an entre 2026 et 2028.

La labélisation Ecocert (premier cahier des charges français dédié à la restauration collective durable, bio et locale) viendra certifier l'engagement de la collectivité pour une alimentation de qualité.

Enfin, dans l'objectif de réduire le gaspillage alimentaire, 75 collèges sont engagés dans le tri et la valorisation des déchets issus des services de restauration, dans le cadre du Groupement de commandes du Conseil départemental.

Structuration achats

Stratégie d'achat (*groupements de commande, marchés propres, Agrilocal...*)

Planification des achats



Gaspillage alimentaire

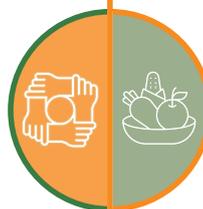
Mise en oeuvre d'un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire

Accompagnement humain et matériel

Instance de partage entre Chefs
Immersion des coordonnateurs

Accompagnement au changement, formation

Étude des nouveaux besoins en matériels



Qualité alimentaire

Plan alimentaire départemental
Accompagnement à l'utilisation d'Easylis
Labellisation Ecocert

Équilibre financier

Juste coût assiette

Équilibre des Services de Restauration et d'Hébergement (SRH)

Tarifification des repas



Volet éducatif

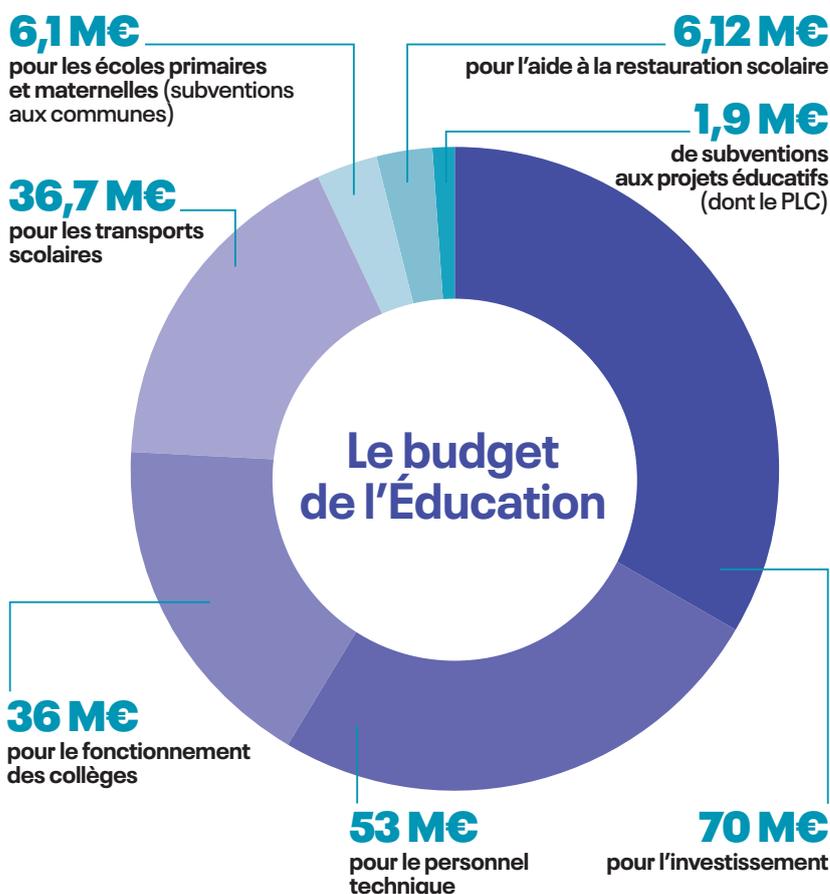
Éducation au goût

Actions de sensibilisation

Mise en place d'actions pédagogiques avec les collégiens

Les chiffres clés de l'Éducation

210 M€ en 2024
(3^e budget de la collectivité)
répartis de la manière
suivante :



La solidarité

L'aide à la restauration scolaire :

21 314 élèves

(soit 35 % des demi-pensionnaires)

Budget : 6,12 M€

Gratuité totale :

9 067 élèves

La gratuité des transports scolaires :

42 500 élèves

Budget : 19,7 M€

Les collèges

68 500
collégiens

attendus en Haute-Garonne
en septembre 2024

+ 400

à la rentrée 2024



+ 3 000
collégiens

d'ici 5 ans

102 collèges publics

92 établissements

possèdent une cuisine autonome

94 collèges publics

accueillent une classe ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

32 classes d'accueil

d'élèves allophones UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)

21 collèges privés

sous contrat d'association avec l'État scolarisant 9 500 élèves

1 300 agents départementaux dans les collèges



CONTACTS

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

Coralie Bombail

Attachée de presse

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42 - 07 77 70 22 27

Ariane Mélazzini-Déjean

Attachée de presse

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

Fabienne Pascaud

Attachée de presse

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

Toutes les infos sur :



espace-presse.haute-garonne.fr
haute-garonne.fr



Conseil départemental de la Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9